



Silicone facile à glisser (aérosol)

ARTICLE 1. IDENTIFICATION

Étiquette d'un produit	Silicone facile à glisser (aérosol)
Autres moyens de Identification	30909
Fabricant	Sluyter Company Ltd., 375 Steelcase Road East, Markham, ON, L3R 1G3, Canada, Service technique, (905) 475-6011, www.sluyter.com
Numéro de téléphone d'urgence	CANUTEC, (613) 996-6666, Appel à frais virés
N° FDS	0097
Date de préparation	16 mars 2018

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classé selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (WHMIS 2015) et la norme américaine de communication des risques (HCS 2012).

Classification

Gaz sous pression - Gaz comprimé ; Liquide inflammable - Catégorie 2 ; Irritation des yeux - Catégorie 2A ; Sensibilisation respiratoire - Catégorie 1A ; Danger pour la santé non classé ailleurs (HHNOC) - Catégorie 1

Éléments d'étiquetage



Mot-indicateur :

Danger

Mention(s) de danger :

H302 + H332	Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une grave irritation des yeux. Peut provoquer
H335	une irritation des voies respiratoires. Peut causer de la
H336	somnolence ou des étourdissements. Peut nuire à la
H360	fertilité ou à l'enfant à naître.
H373	Peut causer des dommages aux organes en cas d'exposition prolongée ou répétée.

Conseils de prudence):

La prévention:

P201	Obtenir des instructions spéciales avant utilisation.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. NE PAS FUMER.
P233	Conserver le récipient bien fermé.
P234	Conserver uniquement dans le contenant d'origine.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P301 + P310	EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer.

Espace de rangement:

Étiquette d'un produit:	Silicone facile à glisser (aérosol) - Ver. 1
Date de préparation :	16 mars 2018
Date de la dernière révision :	

P402 + P404

Entreposer dans un endroit sec. Conserver dans un contenant fermé.

Disposition:

P501

Éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

règlements.

Autres dangers

Peut être un risque d'incendie dans un espace confiné.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange:

Nom chimique	N ° CAS.	%	Autres identifiants	Autres noms
n-heptane	142-82-5	60 - 95		
Polydiméthylsiloxane	63148-62-9	4 - 8		
Gaz carbonique	124-38-9	2 - 6		

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Premiers secours

Inhalation

Retirer la source d'exposition ou déplacer à l'air frais. Obtenez des conseils ou des soins médicaux si vous ne vous sentez pas bien ou si vous êtes inquiet.

Contact avec la peau

Laver abondamment à l'eau. Enlever immédiatement les vêtements, chaussures et articles en cuir contaminés (par ex. bracelets de montre, ceintures). Obtenez des conseils ou des soins médicaux si vous ne vous sentez pas bien ou si vous êtes inquiet.

Lentilles de contact

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer. Rincer immédiatement l'œil ou les yeux contaminés à l'eau tiède pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant la ou les paupières ouvertes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

Ingestion

Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Ne pas faire vomir. Ne jamais rien donner par la bouche si la personne perd rapidement connaissance, ou est inconsciente ou en convulsions. Ne pas faire vomir.

Commentaires sur les premiers secours

Obtenez des conseils ou des soins médicaux si vous ne vous sentez pas bien ou si vous

êtes inquiet. **Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés**

En cas d'inhalation : de petites quantités peuvent provoquer les effets décrits pour l'inhalation. Les symptômes peuvent inclure toux, essoufflement, respiration difficile et oppression thoracique. En cas de contact avec la peau : peut provoquer les effets décrits pour le contact avec la peau. En cas de contact avec les yeux : de petites quantités peuvent causer une très légère irritation. Peut causer une irritation modérée à sévère. Les symptômes comprennent des yeux rouges et douloureux et des larmoiements. En cas d'inhalation et/ou d'ingestion : en petites quantités, les symptômes peuvent inclure toux, essoufflement, respiration difficile et oppression thoracique. Les symptômes peuvent inclure toux, étouffement, essoufflement, respiration difficile ou rapide et respiration sifflante.

Soins médicaux immédiats et traitement spécial

Organes cibles

Yeux, poumons, système respiratoire.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse appropriée, eau pulvérisée ou brouillard.

Étiquette d'un produit: Silicone facile à glisser (aérosol) - Ver. 1

Date de préparation : 16 mars 2018

Date de la dernière révision :

Moyens d'extinction inappropriés

L'eau n'est pas efficace pour éteindre un incendie. Il se peut qu'il ne refroidisse pas le produit en dessous de son point d'éclair. **Dangers spécifiques liés au produit**

Liquide et vapeurs inflammables. Peut s'enflammer à température ambiante. Dégage des vapeurs pouvant former un mélange explosif avec l'air. Peut parcourir une distance considérable jusqu'à une source d'ignition et provoquer un retour de flamme vers une fuite ou un récipient ouvert. Lors d'un incendie, les matières dangereuses suivantes peuvent être générées : ammoniac corrosif et inflammable ; monoxyde de carbone très toxique, dioxyde de carbone.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Combattre l'incendie à distance de sécurité ou dans un endroit protégé. atmosphère inflammable ou explosive. Endiguer et récupérer l'eau contaminée pour une élimination appropriée.

SECTION 6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuelle recommandé à la section 8 de cette fiche de données de sécurité. Évacuez immédiatement la zone. Isolez la zone dangereuse. Tenir à l'écart le personnel inutile et non protégé. Un allumage à distance et un retour de flamme sont possibles.

Précautions environnementales

Produit concentré : il est de bonne pratique d'éviter les rejets dans l'environnement. Ne pas déverser dans les égouts, sur le sol ou dans un cours d'eau. Si le déversement se produit à l'intérieur d'un bâtiment, empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les systèmes de ventilation et les zones confinées.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Produit concentré : NE PAS utiliser de matériaux combustibles tels que la sciure de bois. Endiguer le produit renversé pour empêcher le ruissellement. Endiguer et récupérer l'eau contaminée pour une élimination appropriée. Entreposez le produit récupéré dans des contenants appropriés qui sont : consultez la section 13 (Considérations relatives à l'élimination) de cette fiche de données de sécurité. Consulter la section 13 (Considérations relatives à l'élimination) de cette fiche de données de sécurité.

les autres informations

Contactez le fournisseur, les pompiers locaux et les services d'urgence pour obtenir de l'aide. Signaler les déversements aux autorités locales chargées de la santé, de la sécurité et de l'environnement, au besoin.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

En cas d'utilisation dans un espace confiné : éviter tout contact avec la peau. Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Utiliser uniquement là où il y a une ventilation adéquate. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. NE PAS FUMER.

Conditions pour un stockage sûr

Produit concentré : stocker dans un endroit : frais, bien ventilé, à l'abri de la lumière directe du soleil et à l'écart de la chaleur et des sources d'inflammation. Conserver dans un contenant fermé.

SECTION 8. CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		PEL OSHA		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Plafond	TWA de 8 heures	TWA
n-heptane	400 ppm	500 ppm	500 mg/m ³			
Gaz carbonique	5000 ppm	30000 ppm	9000 mg/m ³			

Contrôles techniques appropriés

Produit concentré : dans un espace confiné : ne pas laisser le produit s'accumuler dans l'air des zones de travail ou de stockage, ou dans les espaces confinés. Utiliser une ventilation par aspiration locale et une enceinte, si nécessaire, pour contrôler la quantité dans l'air. Evacuer directement vers l'extérieur en prenant toutes les précautions nécessaires pour la protection de l'environnement. Fournir une douche oculaire dans la zone de travail, s'il existe un risque de contact ou d'éclaboussure. Prévoir une douche de sécurité dans la zone de travail, s'il existe un risque de contact ou d'éclaboussures.

Étiquette d'un produit: Silicone facile à glisser (aérosol) - Ver. 1

Date de préparation : 16 mars 2018

Date de la dernière révision :

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Portez des lunettes de protection contre les produits

chimiques. **Protection de la peau**

Produit concentré : porter des vêtements de protection contre les produits chimiques, par exemple des gants, des tabliers, des

bottes. **Protection respiratoire**

Produit concentré : porter un respirateur à particules homologué NIOSH équipé d'un filtre N95, R95 ou P95.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Liquide incolore.
Odeur	Aromatique (n-Heptane)
Seuil d'odeur	Pas disponible
pH	Pas disponible
Point de fusion/point de congélation	Non applicable (fonte); < 0 °C (32 °F) (congélation)
Point d'ébullition initial/intervalle de point d'éclair	95 - 100 °C (203 - 212 °F) - 5 °C (23 °F) (coupe fermée)
Taux d'évaporation	Non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Solide inflammable.
Limite supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	6,8 % (supérieur) ; 0,60 % (inférieur)
Pression de vapeur	145 mm Hg à 25 °C
Densité de vapeur (air = 1)	> 1
Densité relative (eau = 1)	> 1
Solubilité	Pratiquement insoluble dans l'eau
Coefficient de partage, n-octanol/eau (log K_{ow})	Non disponible
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	0,95 - 0,97 centipoises (dynamique)
les autres informations	
État physique	Liquide

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucun connu.

Stabilité chimique

Normalement stable.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun connu.

Conditions à éviter

Flammes nues, étincelles, décharge statique, chaleur et autres sources d'inflammation. Accumulation de charge statique. Gelé.

Matériaux incompatibles

Agents oxydants (par exemple peroxydes), acides forts (par exemple acide chlorhydrique), bases fortes (par exemple hydroxyde de sodium). **Produits de décomposition dangereux** Aucun connu.

Étiquette d'un produit: Silicone facile à glisser (aérosol) - Ver. 1

Date de préparation : 16 mars 2018

Date de la dernière révision :

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations présentées ci-dessous concernent l'ensemble du produit, sauf indication contraire.

Voies d'exposition probables

Inhalation; contact avec la peau; lentilles de contact; ingestion.

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (voie orale)	DL50 (dermique)
n-heptane	> 5 000 mg/kg (rat)		
Polydiméthylsiloxane	> 15 400 mg/kg		> 2 000 mg/kg (lapin)
Gaz carbonique	> 53000 ppm (rat) (exposition de 4 heures)		

CL50 : Sans objet.

DL50 (orale) : Non applicable. DL50

(cutanée) : Non applicable.

Corrosion/irritation cutanée

L'expérience humaine montre une légère irritation. Les symptômes comprennent une légère rougeur et un gonflement.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

L'expérience humaine montre une grave irritation des yeux. Peut provoquer une grave irritation des yeux d'après les informations relatives à des matériaux étroitement apparentés. Les symptômes comprennent des yeux rouges et douloureux et des larmoiements. La vapeur irrite également les yeux.

STOT (toxicité spécifique pour certains organes cibles) - exposition unique

Inhalation

Les symptômes peuvent inclure toux, essoufflement, respiration difficile et oppression thoracique.

Absorption cutanée

Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des éruptions cutanées, des gonflements et des démangeaisons.

Ingestion

Peut provoquer les effets décrits pour l'inhalation.

Risque d'aspiration

Peut être aspiré dans les poumons (aspiré) en cas d'ingestion ou de vomissement. Les symptômes peuvent inclure toux, étouffement, essoufflement, respiration difficile ou rapide et respiration sifflante.

Cancérogénicité

Pas cancérigène.

Clé des abréviations

Groupe 3 = Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Peut nuire à l'enfant à naître.

Fonction sexuelle et fertilité

N'est pas connu pour avoir des effets sur la fonction sexuelle ou la fertilité. En cas d'inhalation : en cas d'inhalation et/ou d'ingestion.

Effets sur ou via l'allaitement Aucune information n'a été localisée. **Mutagénicité des cellules germinales**

Non mutagène.

Aucune information n'a été trouvée pour : Corrosion cutanée/Irritation, Lésions oculaires graves/Irritation, STOT (toxicité spécifique pour certains organes cibles) - Exposition répétée, Sensibilisation respiratoire et/ou cutanée, Effets interactifs

Étiquette d'un produit: Silicone facile à glisser (aérosol) - Ver. 1

Date de préparation : 16 mars 2018

Date de la dernière révision :

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Les informations environnementales n'ont pas été localisées.

Écotoxicité

Aucune information n'a été localisée.

Toxicité aquatique aiguë

Nom chimique	CL50 Poisson	EC50 Crustacé	ErC50 Aquatique Végétaux	ErC50 Algues
n-heptane	1,284 mg/L (Oncorhynchus mykiss (arc-en-ciel truite); 96 heures)			4,338 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata (algues); 72 heures)
Polydiméthylsiloxane	350mg/L (Pimephales promelas (tête-de-boule vairon); 96 heures)		Pas disponible	Pas disponible

Toxicité aquatique chronique

Nom chimique	CSEO Poisson	EC50 Poisson	NOEC Crustacés	EC50 Crustacé
Polydiméthylsiloxane		Pas disponible		

Persistance et dégradabilité

Considéré comme ne se dégradant pas rapidement, car aucune donnée concernant la dégradabilité n'est disponible.

Potentiel bioaccumulatif Aucune information n'a été localisée. **Mobilité dans le sol**

Aucune information n'a été localisée.

Autres effets indésirables

Ce produit contient des composés organiques volatils.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales. Contactez les autorités environnementales locales pour connaître les méthodes d'élimination ou de recyclage approuvées dans votre juridiction. Ce produit et son contenant doivent être éliminés comme des déchets dangereux. NE PAS jeter dans les égouts, sur le sol ou dans un plan d'eau. Ne pas réutiliser les contenants vides. Éliminer ou recycler les contenants vides dans une installation de gestion des déchets approuvée.

ARTICLE 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Régulation	N° ONU	Nom d'expédition	Risque de transport (Des classes)	Emballage Groupe
TMD canadien	1950	Aérosols (Aérosols inflammables)	2.1	II
TMD canadien	1950	Aérosols	Consommateur Produit de base	II

Environnement N'est pas applicable

Dangers

Précautions spéciales Veuillez noter : Lisez les consignes de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant toute manipulation.

Transport en vrac Selon l'annexe II de MARPOL 73/78 et le code IBC N'est pas applicable

Étiquette d'un produit: Silicone facile à glisser (aérosol) - Ver. 1

Date de préparation : 16 mars 2018

Date de la dernière révision :

ARTICLE 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations en matière de sécurité, de santé et

d'environnement Cette section n'est pas requise par le SIMDUT.

Canada

Classification SIMDUT 1988

B5 - Aérosol inflammable

ARTICLE 16. AUTRES INFORMATIONS

Classement NFPA

Santé - 2 Inflammabilité - 3 Instabilité - 2

FDS préparée par

Sluyter Company Ltd

Pas de téléphone.

905-475-6011

Date de préparation

16 mars 2018

Indicateurs de révision

Date de préparation.

clause de non-responsabilité

Cette fiche de données de sécurité a été préparée par Sluyter Company Ltd. Les informations contenues dans la fiche de données de sécurité sont proposées pour votre considération et vos conseils en cas d'exposition à ce produit. Sluyter Company Ltd. décline expressément toute garantie expresse ou implicite et n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des données contenues dans ce document. Les données de cette FDS ne s'appliquent pas à une utilisation avec tout autre produit ou dans tout autre processus. Cette fiche de données de sécurité ne peut être modifiée ou altérée de quelque manière que ce soit sans la connaissance expresse et l'autorisation de Sluyter Company Ltd.